

## Urbanisme transitoire

### Serres Bourgoin – Quartier du Moulon

(plateau de Saclay, commune d'Orsay)

- Une partie « agriculteur »
- Une partie « start-up »
- Communs



## Espace intérieur



Après travaux de  
remise en état  
coté Agriculteur  
(février 2022)



Exemple en  
exploitation

# Conditions de mise à disposition

Mise à disposition **en l'état** sous forme d'une **Convention d'Occupation Précaire** (max 31/12/2024)

Redevance forfaitaire = 100€ pour toute la durée de l'occupation

Caution 1€ / m<sup>2</sup> bâtis occupés.

Usage autorisé :

- S'agissant des serres horticoles : l'usage et l'exploitation desdites serres pour un usage strictement agricole, horticole, apicole ou agronomique
- S'agissant des espaces extérieurs : l'usage et l'exploitation desdits espaces extérieurs pour un usage strictement apicole, agricole, horticole ou agronomique

Fluides : à la charge de l'occupant (eau, électricité)

Présence de chauffage : non

Travaux éventuels de rénovation / aménagement / cloisonnement : à la charge de l'occupant

Informations complémentaires sur les serres :

- Année de construction : 1976
- Exploitation jusqu'en juin 2015